

VIVE LA CANADIENNE



Il y a dans cette bonne vieille chanson canadienne, la plus populaire et la plus nationale de toutes nos chansons, un contraste des plus extrêmes entre l'air et les paroles. L'air est vraiment superbe et magnifique : il nous charme, il nous empoigne, il nous captive, il nous entraîne ; il est tout à fait digne d'être un chant national. Mais les paroles, telles qu'on les trouve dans le recueil de Mr Ernest Gagnon : *Chansons populaires du Canada*, ne sont, excepté celles du premier couplet, qu'un fatras de platitudes sans dignité et sans poésie. Elles commencent, par une inspiration de haute volée, à célébrer les mérites de la femme canadienne ; puis elles dégénèrent, presque aussitôt, en un chant de bas étage qui ne célèbre plus que les dévergondages de l'ivresse. On peut dire à bon droit de cette chanson, comme du monstre d'Horace : *Desinit in piscem mulier formosa superne*.

C'est pour faire disparaître une aussi étrange anomalie que l'auteur du présent recueil a composé le texte qui suit. Ce texte est dans le genre populaire et semble bien approprié à l'air que l'on aime tant. Jusqu'à ce jour, on ne pouvait guère chanter que le premier couplet de *Vive la Canadienne*, parce que les autres couplets sont aussi ignorés de tout le monde qu'ils sont indignes d'être chantés dans une compagnie respectable. A l'avenir, on pourra donc chanter autant de couplets que l'on voudra, et des couplets de bonne société, tous à l'honneur de la femme canadienne, si l'on veut bien s'en rapporter aux paroles nouvelles qui sont ici proposées.